

Canna-House Schuman  
Rue d'Archimède 24  
1000 Bruxelles  
[contact@cannahouse.be](mailto:contact@cannahouse.be)

**Contact :**

Gitte Wolput  
[gezondheidsteam@test-aankoop.be](mailto:gezondheidsteam@test-aankoop.be)

Bruxelles, le 21/11/2020

**Objet : résultats de notre mystery shopping**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que nous avons récemment mené une enquête sur les magasins de CBD. Votre commerce faisait partie des points de vente sondés.

Il s'agissait d'un **mystery shopping**. Nous nous sommes rendus dans 20 points de vente physiques de produits CBD en Belgique. Ceux-ci ont reçu la visite d'un client mystère qui simulait des maux de dos et demandait des informations.

Nous avons par ailleurs évalué les informations disponibles sur 20 sites livrant des produits CBD en Belgique. Nous avons acheté une huile de CBD dans chaque magasin. Nous avons également analysé l'emballage et la notice éventuelle.

Nous étions principalement à la recherche d'**allégations thérapeutiques ou de santé non fondées** et d'**informations mensongères ou manquantes concernant les risques** liés à l'huile de CBD. Vous trouverez les résultats de votre magasin à la page suivante. Les résultats complets de notre enquête, ainsi que de plus amples informations, sont disponibles sur [www.test-achats.be/cbd](http://www.test-achats.be/cbd).

Nous espérons que vous serez prêt, sur la base de ces informations, à améliorer votre service et à informer dorénavant correctement les consommateurs.

Cordialement,

Gitte Wolput  
Project Officer Health Test-Achats

**Produit acheté :**



**1) Donne l'impression que l'huile de CBD est (éventuellement) efficace contre diverses affections, alors que ce n'est pas prouvé : oui**

Le vendeur a dit :

*« Vous pouvez utiliser ça pour se détendre, pour mieux dormir. D'autres personnes utilisent ça pour tout ce qui est... Nous on est pas médecin, on est pas docteur donc on peut pas recommander le CBD pour tout ce qui est usage thérapeutique. Mais y a plusieurs personnes qui utilisent ça pour différentes choses notamment pour tout ce qui est pathologies également. »*

*« Au niveau du muscle ça aide parce que ça détend, ça détend le muscle. »*

*« Si le CBD va aider pour telle genre de choses. Après, il y a plusieurs études qui ont démontrées. Il y a plusieurs témoignages aussi qui disent que le CBD ça a aidé »*

*« Et ça marche vraiment très très bien pour tout ce qui est irritations de la peau. »*

*« Y a même des personnes qui utilisent le CBD pour la concentration, c'est pas plus mal peut-être si vous roulez beaucoup .»*

➔ Nous vous demandons de vous abstenir désormais de faire de telles affirmations incorrectes.

**2) Affirme que l'huile de CBD n'a pas d'effets secondaires alors que certaines études ont déjà fait état de problèmes : oui**

Lorsque notre cliente mystère a demandé si le CBD avait des effets secondaires, le vendeur a répondu : *« Non, alors il n'y aura pas d'effet psychotrope par exemple, ça vous risquez pas d'avoir. Vous pouvez très bien conduire par la suite, c'est pas interdit. Ils sont pas positifs au test de THC. Y a même des personnes qui utilisent le CBD pour la concentration, c'est pas plus mal peut-être si vous roulez beaucoup. Mais y a pas d'effets, de toute façon. »*

L'employé du magasin n'a rien dit au sujet des problèmes possibles comme les maux d'estomac et d'intestins, les maux de tête, la somnolence...

**3) Le CBD interagit avec certains médicaments, ce qui peut causer des problèmes. Le vendeur a émis une mise en garde à cet effet : non**

➔ Nous vous demandons de signaler désormais spontanément aux consommateurs toute interaction éventuelle avec des médicaments.

**4) En l'absence de données de sécurité, le CBD est contre-indiqué durant la grossesse et l'allaitement. Le vendeur a émis une mise en garde à cet effet : non**

➔ Pourtant, notre cliente mystère était potentiellement enceinte... Nous vous demandons d'émettre dorénavant une mise en garde spontanée.